



Compte-rendu du groupe de travail du 21 octobre 2020 sur les «Centres de Gestion Financière»

Ce groupe de travail, consacré à la question des centres de Gestion Financière (CGF), a été mis en place à la demande des organisations syndicales lors du Comité Technique de Réseau (CTR) du 6 octobre 2020.

La réunion était présidée par Monsieur Touvenin, chef du service de la fonction financière et comptable de l'État. Trois responsables de nouveaux CGF étaient également présents pour faire part de leur expérience.

Présentation générale

La chaîne de la dépense de l'État est composée de trois intervenants : les services prescripteurs (SP) qui ordonnent les dépenses, le centre de service partagé (CSP) qui saisit dans l'application CHORUS les demandes d'achat de ces derniers en créant les engagements juridiques, et le service facturier (SFACT) qui reçoit et paye les factures.

La création des centres de gestion financière a pour objet de regrouper le CSP et le SFACT dans une même structure, placée sous l'autorité du comptable public.

Le but poursuivi est de supprimer un intervenant pour simplifier et moderniser la chaîne de la dépense. Dès lors, les SP n'auront qu'un seul interlocuteur, le CGF.

L'administration s'est engagée dans cette évolution en mettant en place dès janvier 2019 des expérimentations. En effet le décret n°2018-803 du 24/9/2018 autorise ces expérimentations pour une durée de 4 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2022.

À noter que l'administration calque scrupuleusement son action sur les recommandations du Comité « Action publique 2022 ».

Les deux premières expérimentations de 2019 (CGF d'Ille-et-Vilaine (35) et centre de prestations financière (CPFI) du secrétariat général) étant considérées par l'administration comme positives, l'extension du périmètre est prévue comme suit en 2020 et 2021 :

- en 2020 : Calvados – Doubs – Hérault – Centre Val de Loire – Somme – Vienne.
- en 2021 : Bouches du Rhône – Loire Atlantique – Paris – Marne – Rhône - Val de Marne.

En raison de la crise sanitaire, les basculements en CGF prévu pour janvier 2021 auront seulement lieu en avril 2021.

La délégation UNSA/CGC a regretté les informations et les précisions tardives apportées aux agents concernés par ces fusions et notamment pour les agents du CSP dit « Centrale » basé à Noisy-le-Grand. Ils n'ont été destinataires, à ce jour, d'aucun calendrier ni d'aucune note sur le devenir de leur CSP. Ils sont pourtant situés loin de leur SFACT et toute fusion pourrait avoir une conséquence importante sur leur lieu de résidence.

L'administration a reconnu ce manque d'information sur le CSP « Centrale » et communiquera dans le courant du 1^{er} trimestre 2021. La fusion CSP/SFACT de la Centrale serait prévue pour 2022 .

Le bilan des expérimentations

Pour l'administration, et malgré la situation sanitaire qui a ralenti la montée en charge et en compétence des CGF créés en 2020, le bilan est positif, notamment sur les points suivants :

- Le repositionnement des contrôles en amont de la chaîne de dépenses permet une meilleure fluidité de l'exécution de la dépense. La majorité des actes ne font plus l'objet d'un double contrôle.
- L'amélioration des services rendus aux services prescripteurs qui n'ont désormais qu'un seul interlocuteur.
- Un rôle de conseil amélioré (restitutions de l'info centre, etc).
- Une fin de gestion plus fluide : traditionnellement en fin d'année, le SFACT est confronté à une masse très importante de demandes de paiements à traiter alors qu'il y a peu d'engagements juridiques (EJ) à créer. De fait, les agents chargés des EJ peuvent aider à traiter les dépenses.
- Un enrichissement des fonctions pour les agents.

La séparation ordonnateur-comptable

Monsieur Touvenin a précisé qu'il n'était nullement envisagé de supprimer la séparation ordonnateur-comptable. La création du CGF maintient cette séparation. Le curseur est simplement un peu déporté.

Par ailleurs, la création du CGF conforte la DGFIP dans son rôle d'acteur essentiel de la dépense publique auprès de tous les autres ministères. Les CSP, notamment auprès des différents ministères, connaissent un turn-over important et les CGF sont une réponse à ce constat.

L'accompagnement des agents et la formation

Les agents qui rejoindront le CGF le feront sur la base du volontariat.

Un parcours de formation « expérimentation CGF » est mis en place. Ce parcours est dorénavant codifié par l'ENFIP. Une note du 18 septembre 2020 détaille les modules de formation.

Un module comprenant sept journées de formation est prévu. Les formations démarreront, suite aux retours d'expérience des expérimentateurs, en partie avant le démarrage en mode CGF puis se poursuivront après.

Pour la délégation UNSA/CGC, la simplification des échanges, la meilleure fluidité de la chaîne de la dépense et l'enrichissement des fonctions des agents sont des éléments positifs.

Cependant cette recherche d'efficacité et de simplification ne doit pas confronter les collègues à des tâches lourdes et techniquement complexes. La concentration dans un seul service serait alors difficile à maîtriser.

En effet, si l'administration tire actuellement un bilan positif, il est important de signaler que tous les emplois de chaque entité (CSP/SFACT) ont été fusionnés dans le CGF avec des agents qui maîtrisaient parfaitement leur domaine respectif et qui ont presque tous rejoint cette nouvelle structure.

Nul doute qu'avec des nouveaux agents à former sur toute la chaîne de la dépense le résultat ne sera pas aussi satisfaisant.

En effet, le travail sur Chorus est profondément technique, peu intuitif et demande un long apprentissage. Maîtriser parfaitement la chaîne de la dépense, de la création de l'engagement juridique au paiement, ne s'improvise pas. Il constituera un redoutable challenge, en particulier pour les agents nouvellement affectés dans ces services au gré des mutations.

En conséquence la qualité de la formation initiale et continue sera essentielle.

Enfin, la fusion ne doit pas être un prétexte pour réduire *in fine* des effectifs. La délégation UNSA/CGC sera vigilante sur l'évolution des emplois.